

Commune de TAMNIES

Bulletin Municipal

N°30 Mars 2021

E.Bo



Sommaire

- *vie municipale : p 3 à 12*
- *à l'école : p 13*
- *état civil: p 14*
- *informations: p 15 à 21*
- *les associations: p 22 à 35*
- *un peu d'histoire: p 36 à 40*

Comité de rédaction: le Conseil Municipal
Bulletin réalisé par : D. Gaillard, N. Marillier & C. Seyral
Photos: E. Bonneau, J. Cruzel, les responsables des associations, Didier Gaillard



Vie municipale

Le mot du Maire

Je veux tout d'abord en mon nom propre et en celui du Conseil Municipal, vous souhaiter une belle année 2021, santé, bonheur et réussite dans vos projets, pour vous et vos proches.

En mars 2020 vous nous avez confié les rênes de notre commune, avec une équipe largement renouvelée et nous vous remercions de votre confiance.

Je souhaite remercier sincèrement l'ancien conseil municipal avec à sa tête Bernard Venancie, pour tout le travail effectué au profit de notre commune, ainsi que le conseil « de transition » mené par Gérard Laborderie jusqu'à notre installation réelle fin mai 2020.

Nous venons de traverser une année 2020 imprévue, inédite et éprouvante.

L'esprit de solidarité s'est révélé bien vivant dans notre commune : ce ne sont pas moins de 19 Tamniécois(es) qui ont réalisé des masques en tissu, avec le matériel mis à disposition par le Conseil Départemental, parfois aussi avec leur propre tissu. 600 masques ont ainsi pu être distribués en deux fois, dans les foyers. Nous leur exprimons notre reconnaissance pour ce temps consacré aux autres.

Les conditions sanitaires perturbent notre façon de vivre, notre vie économique et sociale, atteignent notre moral... cependant nous devons garder l'espoir d'une situation meilleure pour notre futur.

Tamniès possède une vie associative dynamique et conviviale, cela n'est plus à prouver, mais qui a dû interrompre ses activités. Je suis certain que tous, acteurs et bénévoles, sont prêts à reprendre leurs animations avec le bel esprit qu'on leur connaît.

Notre étang a ouvert malgré les contraintes sanitaires et a accueilli environ 20 000 personnes. De même pour le marché gourmand qui s'est tenu pendant 9 dimanches avec également une très belle affluence.

Notre école a subi l'assaut de la COVID 19, mais grâce à toute l'équipe enseignante et encadrant, elle a su continuer à recevoir et à instruire nos enfants. Je les en remercie aujourd'hui.

Les travaux du Bourg, initiés par l'ancien conseil municipal pour embellir notre village, se sont terminés en juin 2020. Les WC publics seront terminés au printemps 2021.

L'église, quant à elle a bénéficié de travaux sur la sacristie et le chœur, le dallage sera remanié pour faciliter l'accès aux personnes.

Je remercie également nos agents municipaux pour leur implication dans les travaux de la commune. 2021 sera également une année riche en travaux :

-L'ancienne « Maison Constant » va subir une belle transformation puisqu'elle va accueillir notre Tiers-Lieu, ainsi qu'un logement conventionné. Le projet de Maison des Assistantes Maternelles en est au stade de l'étude de faisabilité et de recherche de financements.

L'adressage sera réalisé au printemps.

De nouveaux sites pour les ordures ménagères et le tri sélectif seront créés en fin d'année 2021.

Une opération de sécurisation du carrefour au Pont de Mazerat devrait aboutir cette année.

Bien que le contexte soit difficile, le Conseil Municipal et moi-même vous assurons de notre engagement à finaliser les chantiers en cours, et à mener à bien de nouveaux et beaux projets pour Tamniès.

Soucieux d'être à votre écoute et de vous faire davantage participer à la vie communale, nous souhaitons vous donner l'opportunité de déposer vos suggestions, idées ou propositions dans une "boîte à idées":

Vous pourrez les déposer à la mairie, pendant les heures d'ouverture, directement dans la boîte prévue à cet effet, sur papier libre ou sur le formulaire disponible à l'accueil, ou renseigner le formulaire en ligne sur le site.

Le Maire

Olivier LAMONZIE



Le conseil en séance

Le conseil municipal



Maire: Olivier LAMONZIE



1ère adjointe: Lydie LACOMBE



2ème adjoint: Samuel PHELIP



3ème adjoint: Marc PONS



Isabelle MONTGERMONT



Linda SEYRAL



Patrick BAIGUERRA



Jean-Paul ROULLAND



Michel LAMAZE



Mathieu LECOMTE



Mickaël BAYLE

Vie municipale

Le personnel:



Carole Seyral

Secrétariat



Nathalie Marillier

Cantinière



Jennifer Leproult

**Entretien des bâtiments
communaux**



Christel Masschelin

**Agent communautaire
Service voirie**



Joël Seyral

Services techniques



Armando Matos



Jean Luc Bugat

Vie municipale

Les commissions municipales et ses représentants (es)

AGRICULTURE – IRRIGATION et ASSAINISSEMENT

Jean-Paul ROULLAND,
Michel LAMAZE, Olivier LAMONZIE

BATIMENTS ET EQUIPEMENTS COMMUNAUX

Michel LAMAZE,
Lydie LACOMBE, Marc PONS, Mickaël BAYLE, Linda SEYRAL, Olivier LAMONZIE, Samuel
PHELIP
Consultant extérieur : Sébastien VENANCIE

COMMUNICATION

Lydie LACOMBE,
Linda Seyral, Isabelle MONTGERMONT Consultant extérieur : Didier GAILLARD

AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE-CANTINE

Lydie LACOMBE,
Samuel PHELIP, Mathieu LECOMTE, Mickaël BAYLE, Olivier LAMONZIE

ETANG (SAISON ESTIVALE –MARCHE GOURMAND-PECHE)

Patrick BAIGUERRA,
Marc PONS, Linda SEYRAL, Samuel PHELIP, Mickaël BAYLE
Consultante extérieure : Christelle LAMONZIE

PERSONNEL

Olivier LAMONZIE,
Lydie LACOMBE, Marc PONS, Patrick BAIGUERRA, Isabelle MONTGERMONT

VOIRIE

Olivier LAMONZIE,
Marc PONS, Mathieu LECOMTE, Michel LAMAZE, Jean-Paul ROULLAND, Patrick BAIGUERRA

TOURISME ET LABELS (Pavillon Bleu et Villages Fleuris)

Lydie LACOMBE,
Pavillon Bleu : Marc PONS, Patrick BAIGUERRA, Isabelle MONTGERMONT, Linda SEYRAL,
consultant extérieur Didier GAILLARD
Villages Fleuris : Samuel PHELIP, Marc PONS, Patrick BAIGUERRA, Agents municipaux ou
communautaires : Nathalie MARILLIER, Joël SEYRAL

COMMISSION ASSOCIATIONS

Olivier LAMONZIE, Lydie LACOMBE, Samuel PHELIP, Marc PONS.

Vie municipale

Infos budget, travaux et projets

Achats divers

Achat d'un chalet pour la buvette du marché gourmand : 800 €

Achat d'un algeco pour stockage du matériel du marché gourmand : 1000 €

Stores à l'école : 4 420.94 €

Panneaux des noms de voies et numéros pour la mise aux normes des adresses : 7 671.86 €



Les travaux d'installation des panneaux et numéros vont être réalisés durant le 1^{er} trimestre 2021.



Eclairage photovoltaïque du parcours santé à l'étang : 18 636 €
(aide financière au taux de 80 % de l'Etat via le dispositif TEPCV)

Compresseur pour le service technique : 450 €

Aspirateurs mairie et cantine : 467 €

Chantiers en cours

Maison du Bourg

Les projets concernant cette maison sont de plusieurs natures :

- Au rez-de-chaussée un Tiers-Lieu, pour l'animation duquel l'association « la Tam'nrière » a été créée (voir page des associations).

Les dossiers de demande de subvention sont toujours en cours de préparation auprès de l'Europe (LEADER), du Conseil Régional, du Conseil Départemental et de l'Etat (DETR) avec l'espoir d'obtenir une aide financière à hauteur de 80 %.

- A l'étage un logement conventionné, pour lequel l'Etat et le Département participe à 25 % chacun.



Dans l'enceinte de cette propriété se trouvent également deux chantiers :

Les sanitaires publics :

Les travaux ont débuté fin 2020 et vont être terminés au cours du 1^{er} trimestre 2021. Ils sont soutenus par le Département et l'Etat.

L'aménagement d'un parking

Il constitue la dernière tranche des aménagements du Bourg, il va débuter au cours du 1^{er} trimestre. Ce chantier bénéficie de l'aide de l'Etat à hauteur de 40 %.

Vie municipale

Eglise

La deuxième tranche de travaux concernant la charpente et la toiture de la sacristie, le dallage intérieur et les vitraux, a débuté à l'automne et se poursuit actuellement.

Les partenaires financiers sont :

la DRAC, la Région, le Département, les Mécènes du Patrimoine de la Dordogne, la Sauvegarde de l'Art Français

Souscription auprès de la Fondation du Patrimoine

Vous pouvez toujours participer à la souscription lancée auprès de la Fondation du Patrimoine (voir bulletin ci-après), cette contribution donne droit à un crédit d'impôt de 66 % de la somme versée. Contactez la mairie pour les formalités.

Un grand merci d'ores et déjà à ceux qui ont participé les années précédentes et à tous les partenaires co-financeurs de nos travaux, sans qui rien ne serait possible !



Travaux d'effacement des réseaux électriques aériens :

Les travaux de restructuration du réseau se poursuivent actuellement, pour les lignes alimentant le Bourg. Initialement prévus fin 2019 ils ont été retardés par les intempéries et la situation sanitaire.

Vie municipale

Souscription pour la restauration de l'église St Cybard



Créée par la loi du 2 juillet 1996, et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du patrimoine est un organisme national privé indépendant. Elle a pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur le patrimoine local, édifié au cours des siècles et témoignant de l'art de vivre et de l'architecture d'une région (maisons, fermes, lavoirs, fontaines, églises, chapelles, pigeonniers, moulins, ponts, etc.)

Aux côtés de l'Etat et des principaux acteurs du secteur, elle aide les propriétaires publics et associatifs à financer leurs projets. Elle permet aux propriétaires privés de défiscaliser tout ou partie de leurs travaux, grâce à son label, et mobilise le mécénat d'entreprise.

Sur le terrain, dans toutes les régions et tous les départements, un réseau de délégués bénévoles agit au quotidien, avec l'aide de chargés de mission, afin de mettre en valeur la richesse et la diversité de notre patrimoine.

www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

Comment faire un don ?

PAR INTERNET

► Faites votre don en ligne sur notre site internet sécurisé: www.fondation-patrimoine.org/55231

PAR COURRIER

► Envoyez le bon de souscription complété et accompagné de votre règlement par chèque libellé à l'ordre de "Fondation du patrimoine - Eglise de Tannies" à l'adresse ci-dessous.

Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Ce bon de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bon ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription.

CONTACT

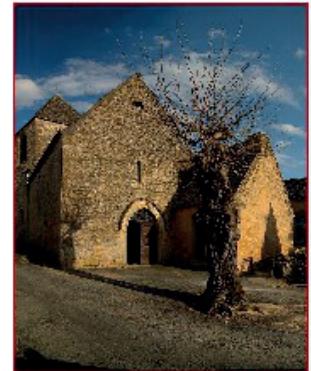
FONDATION DU PATRIMOINE
AQUITAINE
7 rue Fénelon - 33000 Bordeaux

Tél. : 05 57 300 800 - Fax : 05 56 81 14 10
Courriel : dordogne@fondation-patrimoine.org



SOUSCRIPTION FAITES UN DON

La Mairie de Tannies, en partenariat avec la Fondation du patrimoine, lance une campagne de souscription pour la restauration de l'église Saint-Cybard.



Restoration de l'église
Saint Cybard de Tannies

DORDOGNE

Soutenez ce projet:

www.fondation-patrimoine.org/55231

1 don = 1 reçu fiscal

PROJET

L'ÉGLISE SAINT CYBARD (ISMH) TANNIES

Tannies est une commune de la Dordogne de 391 habitants, en Périgord Noir, entre Sarlat, Montignac et Les-Eyzies. Le bourg s'est constitué autour de son église romane du XII^{ème} siècle, dédiée à Saint-Cybard, ermite du VI^{ème} siècle, peut-être né à Trémolat. Elle a été classée à l'inventaire Supplémentaire des monuments historiques le 26 juin 1978.

Aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles, l'église était alors rattachée au prieuré régulier de l'ordre de Saint-Benoit. Dévolu au chapitre des chanoines de la cathédrale lorsque le monastère de Sarlat fut érigé en évêché, ce dernier fut pillé, à la fin du XVI^{ème} siècle par le seigneur protestant de Beynac.

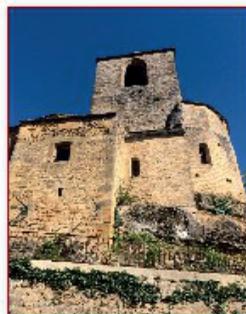
La construction primitive est romane, puisque l'église date du XII^{ème} siècle, mais seule l'abside est de cette époque; en effet, elle a été fortement remaniée au XVII^{ème} siècle, comme peuvent en témoigner ses travaux sur la nef et le bas-côté.

L'église renferme aussi une croix de procession du XVIII^{ème} siècle, classée au titre des objets mobiliers depuis le 1er juin 1961 et représentant un Christ en bois polychrome. De plus une cuve baptismale du XVII^{ème} siècle y est encore conservée.

Bâti en pierre ocre du Sarladais, aux tons chaleureux,

son clocher, encore couvert de lauzes, domine naturellement la vallée de la Beune. A l'origine, l'église était entièrement couverte en lauzes, mais sa couverture a été restaurée en tuiles mécaniques par souci d'économie. Aujourd'hui, elle présente de graves défauts d'étanchéité. La réfection en lauze lui rendra son cachet d'origine tout en assurant sa mise hors d'eau pour les siècles à venir. Les vitraux et le dallage en pierre nécessitent également des travaux de remise en état.

Par cette souscription, vous apporterez votre contribution à ce projet et permettrez la mise en valeur de ce bel édifice roman qui est visité par de nombreux touristes qui apprécient son ouverture quotidienne durant toute la belle saison, comme en témoigne le livre d'or.



► Comment faire un don ?

Par internet ou par courrier,
suivez les instructions au dos du document.

BON DE SOUSCRIPTION

Oui, je fais un don pour aider à la restauration de l'église de Tannies et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive pendant un délai de deux ans.

Le montant de mon don est de _____ euros et je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt pour l'année en cours au titre :

De l'impôt sur le revenu De l'impôt de Solidarité sur la Fortune De l'impôt sur les sociétés

► Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. Un don de 100€ = 66€ d'économie d'impôt.

ou de l'ISF à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 €, limite atteinte lors d'un don de 66 666 €. Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'activité du label.

► Pour les entreprises, réduction d'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don et dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT. Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt. Les entrepreneurs travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

Nom ou société:

Adresse:

Téléphone/Courriel:

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine. La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons.

CANTINE- GARDERIE

A la rentrée scolaire 2020-2021

il y a 74 élèves au sein du RPI Marquay-Tamniès (regroupement pédagogique intercommunal).

34 élèves à Tamniès et 40 à Marquay.

NB : malgré la fermeture de l'école pendant le confinement, le personnel a été payé car le dispositif de chômage partiel n'est pas valable pour les collectivités, alors que les recettes de cantine et de garderie ont diminué du fait de l'absence des enfants.

CANTINE SCOLAIRE

Le prix du repas est à 2.00 €.

Les recettes sont de 6 091.50 € (comprenant 5 340 € pour les repas enfants et 751.5 € pour les repas adultes)

Les dépenses sont de 28 038 €. Cela comprend 7 335 € d'achats alimentaires et 20 703 € de charges de personnel (salaires bruts et charges)

GARDERIE PERISCOLAIRE

Le tarif de l'heure de garderie est de 1.00 € (goûter compris) .

Les recettes sont de 2 150 €.

Les dépenses sont de 14 506 € (incluant 400 € d'achats alimentaires et 14 106 € de charges de personnel, salaires bruts et charges)



Vie municipale



En raison de la pandémie l'ouverture de la saison s'est faite seulement le 4 juillet 2020 et s'est terminée le 23 août, du fait d'une météo défavorable la dernière semaine.

Le tarif des entrées est passé de 2 € à 3 € pour une personne, à noter que la gratuité pour les enfants est passée de 5 ans à 7 ans.

Le nombre d'entrées plein tarif a été de: 18 717

Les recettes totales (entrées et demi-tarifs, pêche, tennis) ont été de: 63 607,50 € dont 2 710 € de vente de cartes de pêche saisonnières, semaine, ou fin de saison.

Les élus ont embauché M. Vincent Valade du 1^{er} juillet à fin octobre, pour venir, notamment en soirée, veiller au respect de la réglementation qui s'applique dans l'enceinte de l'étang (respect des horaires, de la propreté des lieux, du règlement de la pêche...).

Les dépenses du personnel communal saisonnier (agent de « surveillance » de l'étang +MNS+ agents travaillant au guichet d'accueil) s'élèvent à 18 200,16 € (salaires bruts + charges), sachant que pour la seule période estivale les 3 agents du service technique ont également été mobilisés à hauteur de 500 heures.

Le personnel de la buvette quant à lui est pris en charge par l'Association les Pieds dans l'Eau.

Les saisonniers qui ont travaillé à l'étang en 2020 :

Surveillants de baignade : Théophile Poulain, Mickaël Balayre

A la buvette : Lucas Bonnet, Adrien Matignon, Mathieu Chiotti.

Aux entrées : Isabella Sheppard, Melissa Montgermont.



Outre les animations liées au Pavillon Bleu (animations du SICTOM sur le Tri sélectif, animations de la Fédération de pêche), une soirée festive « blindtest » (cela consiste à reconnaître des chansons à l'aveugle), avec grillades, a eu lieu le 11 août.



Vie municipale

REGLEMENTATION DE LA PECHE

1) PERIODE D'OUVERTURE :
du 1^{er} mai au 31 décembre

2) CONDITIONS D'ACCES A LA PECHE :

*du 1^{er} mai au 31 décembre :

carte OBLIGATOIRE (à retirer à la mairie ou par correspondance)

Pour les gens n'habitant pas à Tamniès:

carte saisonnière valable de mai à décembre,

tarif : 40 €- carte couple 60 €

carte de fin de saison, de septembre à décembre, tarif 20 €

carte à la semaine, tarif : 20 €

carte couple 30 €

ticket journalier hors ouverture estivale:

(de fin juin à fin août) : 10 €

Pour les gens habitant à Tamniès,

carte gratuite OBLIGATOIRE

(à retirer à la mairie ou par correspondance). Cette carte est instaurée de façon à ce que le personnel puisse vous identifier comme habitant de Tamniès.

La carte saisonnière et la carte des résidents de Tamniès donnent droit à 3 invitations annuelles. Ces invitations sont à venir retirer en mairie, au fur et à mesure de vos besoins.

-3) HORAIRES DE PECHE :

Pêche autorisée du levé au coucher du soleil (selon calendrier des Postes)

(Pêche de nuit INTERDITE)

- 4) MODALITES DE PECHE

-Emploi de 3 lignes maximum par pêcheur -
Remise à l'eau obligatoire (No Kill) des espèces suivantes :

- Carpe
- Black-bass
- Esturgeons

-Taille de capture :

- Brochet : 60 cms
- Sandre : 55 cms
- Autres espèces : libre

-Nombre de prises autorisées :

- Carnassiers (Brochets, Sandres) :
3 par jour et par pêcheur
- Poissons blancs : libre



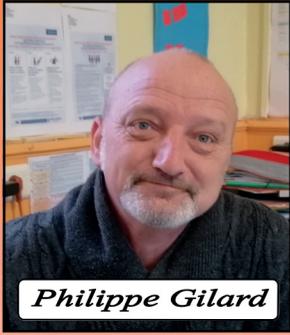
RESEAU IRRIGATION COMMUNAL

Nous remercions les abonnés de bien vouloir protéger leurs compteurs du gel, d'entretenir les abords pour laisser les compteurs accessibles aux services municipaux, et de signaler tout dysfonctionnement ou fuite à la mairie.

De plus nous vous rappelons que l'eau du réseau d'irrigation n'est pas potable ni destinée à l'usage domestique (douces etc...)



à l'école



Philippe Gilard

Cette nouvelle rentrée, malgré la pandémie de coronavirus, s'est effectuée sous les meilleurs auspices. Nous avons trente six élèves cette année et, de ce fait, nous avons pu conserver la nouvelle classe et accueillir une nouvelle en-

seignante, Nathalie Malvaud, qui vient en remplacement de Carole Juvin, mutée à st Cyprien. Mme Malvaud, qui a une longue expérience du CP, s'occupera des classes de Grande Section et de CP. Personnellement, j'ai la charge des classes de Toute Petite Section, Petite Section et Moyenne Section ainsi que de la direction de l'école.



Nathalie Malvaud

Nous espérons, comme tous les ans pouvoir pérenniser cette seconde classe afin de continuer à profiter de conditions optimales d'enseignement ; en effet, avec des effectifs de 18 élèves par classe, nous pouvons être beaucoup plus attentifs au développement individuel de chaque enfant et différencier au maximum la pédagogie.

Il faut signaler que nous avons, dans un souci d'harmonisation des effectifs sur le RPI Marquay / Tamniès, divisé les élèves de CP en deux : les plus « âgés » sont en classe à Marquay avec Mme Laval et les plus jeunes sont restés à Tamniès. Bien entendu, les contenus pédagogiques ainsi que les manuels et méthodes restent les mêmes pour tous les élèves et les deux maîtresses sont en étroite collaboration pour équilibrer les apprentissages de tous. Nos petits élèves de CP savent déjà lire et nous en sommes très fiers, nous remercions Mme Malvaud pour sa grande implication ainsi que tous les professeurs et ATSEM qui ont participé à poser les bases solides pour en arriver là.

Au niveau du personnel, notre cantinière, Jennifer Leproult, continue de proposer pour le plaisir des petits et des grands, des repas équilibrés et variés dont les produits proviennent en majorité de l'agriculture locale, qu'elle soit bio ou raisonnée. Il y a aussi un menu totalement végétarien par semaine et, pour faire manger ou découvrir certains légumes, Mme Leproult est toujours en recherche et expérimente de nouvelles recettes

toutes plus alléchantes les unes que les autres. Concernant les ATSEM, Pauline Bienvenu et Sabine Thomas forment un duo d'une efficacité et d'une bienveillance de tous les instants. Toutes deux sont constamment impliquées dans les activités pédagogiques et le succès des enfants. De son côté, Carole Seyral assure, avec son amabilité légendaire, la garderie. Elle développe un service d'accueil continu et adapté aux besoins de chacun, facilitant ainsi la vie des parents tout en les rassurant.

L'épidémie de coronavirus et les stricts protocoles sanitaires qu'elle a provoqués nous ont obligés, comme toutes les écoles du pays, à réduire nos sorties ainsi que nos projets pédagogiques tournés vers l'extérieur de l'école. Par conséquent, il nous est très difficile dans l'immédiat de continuer sur la voie que nous avons lancée, celle de la découverte de notre magnifique patrimoine local, de nos grottes et de nos châteaux.

En outre, jusqu'à nouvel ordre et amélioration des conditions sanitaires, nous ne pourrions organiser de fêtes avec du public, de lotos, de kermesses.

Mais ce n'est que partie remise et nous nous rattraperons dès que nous le pourrions, à partir du printemps nous l'espérons tous !

Pour finir, nous remercions l'Association des Parents d'Elèves pour son travail incessant, Mme Bernaerts qui finance le concours de dessin de fin d'année, le club du 3^e âge qui nous offre toujours de très beaux cadeaux de Noël, l'Inspection de la circonscription de Sarlat pour sa précieuse coopération, le SIVOS pour son dévouement de tous les instants, le Foyer Rural sur qui nous savons pouvoir nous appuyer et, bien entendu, le travail bienveillant et exceptionnellement efficace du personnel de la mairie et des élus avec qui nous avons pu travailler dans un partenariat étroit et constructif durant cette difficile période de pandémie.

Le personnel de l'école maternelle de Tamniès vous souhaite à toutes et tous une heureuse année 2021 !



Sabine Thomas



Pauline Bienvenu

Nos ATSEM du Sivos Marquay Tamniès assistant les enseignants

Etat civil

Naissances (par ordre alphabétique)

CLUZAUD Milo Armel 14 août 2020 à Sarlat-la-Canéda Pont de Mazerat

LARME Maxence Loïc Jean-Luc Denis 30 mai 2020 à Sarlat-la-Canéda les Sommeries

OMARINI Arsène Arnaud Joseph 2 mars 2020 à Sarlat-la-Canéda Galofre

OMARINI Bastien Thierry Joseph 25 octobre 2020 à Brive-la-Gaillarde les Sommeries

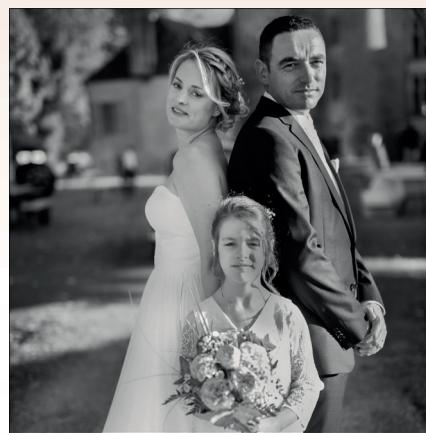
ROBINET Kira 22 août 2020 à Sarlat-la-Canéda Favard

Félicitations aux jeunes parents !

Mariages



Candice Mombertrand et David
Jeanbourquin le 29 août 2020



Gaëlle Sumian-Maffei et Robin Alaux
le 17 octobre 2020

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes époux !

Décès

MARILLIER (Simonne Marie) Ginette le 28 février 2020 Le Bourg
Une pensée spéciale à la famille de Ginette, qui a été notre secrétaire de mairie de 1975 à 2000, avec dévouement, générosité et efficacité. Elle reste présente dans nos pensées.

VEYRET Gabriel le 30 mars 2020 la Fargue

Personnes inhumées en 2020 dans notre cimetière

Eloi BOUCHAT le 6 mars 2020

Georgette BRU veuve SANFOURCHE le 14 avril 2020

Christiane DANGALY épouse FAUJANET le 26 mai 2020

Odette LABATTUT veuve RENAUDIE le 23 décembre 2020

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles, proches et amis des défunts.

Informations



Urbanisme

Porter à connaissance du mouvement différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols-informations et conseils préventifs

Nous avons communiqué au mois de novembre sur le phénomène de retrait gonflement des argiles, qui provoque des dégâts sur les bâtiments.

Nous venons de recevoir des services de l'Etat un dossier qui est à votre disposition en mairie, à destination des acquéreurs de terrain, afin d'avoir des informations sur les conséquences de ce phénomène, des conseils pratiques et des fiches techniques pour les prévenir avant de construire.

N'hésitez pas avant tout projet, à venir consulter ces documents.

mise à disposition d'une benne à ferraille :

du lundi 22 mars 2021 au dimanche 28 mars 2021
au parking de l'école



Cette année pas de benne pour d'autres hameaux,
car l'an passé elles sont restées vides.

Informations



TÉLÉCOMS / ADSL / VDSL / FIBRE / GSM

L'association AFO constate que les habitants des communes bénéficiant d'une amélioration du débit par la disponibilité de nouvelles technologies n'en sont généralement pas informés.

L'association AFO a malheureusement constaté le fait dans plusieurs communes ayant bénéficié du projet de Montée en débit (MED) du Conseil Général poursuivi par le Conseil Départemental par son entité Périgord Numérique.

Les appareillages appelés NRA-ZO puis NRA sont installés par le département sur leur commune puis reliés par l'opérateur d'infrastructure F/T Orange.

L'association AFO engage les maires à informer les usagers de leur commune car pour la majorité, il leur faut contacter leur opérateur pour bénéficier de l'amélioration.

Au préalable ils peuvent se rendre sur le site degrouptest.com puis sur la page "Test d'éligibilité" et renseignez uniquement leur numéro de téléphone fixe de type 05 53... et constatez le débit descendant ADSL2 ou VDSL2 disponible.

Si le débit est supérieur au débit actuel (mesurable par un test de débit [nperf](#)), l'utilisateur doit appeler son opérateur (Orange, Bouygues, Free, SFR ou autre) et demander à bénéficier de cette amélioration en expliquant son raccordement sur un nouveau NRA.

Les abonnés les plus proches (moins de 1200 mètres du NRA) peuvent bénéficier des avantages de la récente technologie VDSL2 et avoir de 30 à 80 Mbps. Ce débit est fonction de la longueur de ligne qui alimente l'utilisateur.



L'association AFO attire l'attention sur les difficultés que les usagers peuvent rencontrer dans leurs démarches entre service technique et service commercial qui ignorent le fait. En principe les usagers ne doivent pas constater d'augmentation de tarification.

NRA : Nœud de Raccordement Abonné.



Informations

LE SICTOM DU PERIGORD NOIR VOUS INFORME

LUNDI 31 MAI

TAMNIES

PARKING ECOLE

8H30-12H30 ET 13H30-17H00

Des Infos Utiles



Des Sacs de Pré-tri

Et aussi: de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h

MERCREDI 07 ET 28 AVRIL : SALIGNAC — parking INTERMARCHE
MERCREDI 05 ET 19 MAI : MONTIGNAC — parking INTERMARCHE
MERCREDI 12 ET 26 MAI : SARLAT — parking LECLERC
MERCREDI 02 et 09 JUIN : SARLAT — parking CARREFOUR
MERCREDI 16 et 23 JUIN : CENAC — parking CARREFOUR CONTACT

Informations

05 53 29 87 50 / sictom-perigord-noir@wanadoo.fr

NOUVEAUTÉ

**LE SICTOM VOUS REND SERVICE: DEPOSEZ AU CAMION:
VOS PILES, NEONS, AMPOULES ET VIEUX TELEPHONES**

ET VOUS AIDE A RÉDUIRE VOS DÉCHETS, EN...



... COMPOSTANT à la maison

mes restes de cuisine avec les végétaux du jardin



... TRIANT à la maison

tous les EMBALLAGES et les PAPIERS

... en Sac



... ou en Vrac



**... DEPOSANT tous les
EMBALLAGES en VERRE
dans leur conteneur**



... DONNANT tous les objets utiles aux autres

**... DEPOSANT en DECHETERIE
les produits dangereux et les encombrants**



Informations



LES EMBALLAGES EN VRAC... POURQUOI ?



Raison numéro 1 : Diminuer le plastique.

Le SICTOM du Périgord Noir c'est... **1 million de sacs jaunes** en plastique par an. Soit 20 tonnes de plastique... Pour emballer de l'emballage.

Raison numéro 2 : Avoir un meilleur tri.

L'ouverture étant plus petite, les matières n'ayant pas vocation à être déposées dans le tri, ne passeront plus dans la borne (ex : les sacs noirs, les chaises et mobiliers de jardin, les carcasses de voiture... ou de sangliers, les caquettes en bois, les énormes cartons...).

De plus, comme nous payons des taxes sur les erreurs de tri...

Du meilleur tri = moins de taxes !

Raison numéro 3 : Faciliter le travail des agents du centre de tri.

5mn par semaine de plus pour les habitants à déposer les emballages en vrac, c'est 8h par jour de travail facilité pour les agents du centre de tri. Le vrac étant beaucoup plus simple à trier que le sac piégeant les emballages.

Vous avez des doutes ? Venez visiter et rencontrer le personnel du centre de tri de Marcillac St Quentin.

Pour vous inscrire envoyez un mail à com-sictom@orange.fr

Raison numéro 4 : Optimiser la contenance des bornes jaunes.

Les sacs étant volumineux, ils remplissent bien plus vite les conteneurs en créant des espaces vides. Le vrac permettra le remplissage maximum des bornes.

Raison numéro 5 : Diminuer les emballages.

Force est de constater que si nous achetons moins d'emballages nous gagnons du temps au conteneur et nous respectons notre environnement.

Informations

POUR TAMNIES
EN 2021

**VERS DE NOUVELLES MODALITÉS DE COLLECTE
ET UN NOUVEAU SYSTÈME DE FACTURATION**

ENTERRES OU
SEMI ENTERRES ?

Depuis 2018, le SICTOM du Périgord Noir en charge de la collecte des déchets sur 60 communes, change les conteneurs publics. De bacs 750 litres posés en bord de route à de multiples endroits, les communes sont aménagées en 3 ou 4 points en moyenne.

Ces nouveaux conteneurs, en majorité enterrés ou semi enterrés, ont une capacité de 5 m³ (équivalent de 7 à 8 bacs classiques), pour les déchets résiduels (non recyclables) et les emballages/papiers et une capacité de 4 m³ pour le verre.



Enterrés près du Tribunal de Sarlat



Semi enterrés au lieu-dit « Les Chanets » Proissans

Ces conteneurs sont à la fois, plus esthétiques, plus pratiques et adaptés au nouveau système de facturation qui sera mis en place sur le territoire du SICTOM en 2022.

Il s'agira de ramener le coût du service de gestion des déchets à la production réelle de tous les foyers, commerçants, artisans, entreprises et collectivités.

Pour cela chacun sera identifié comme un producteur de déchet en fonction du nombre de personne dans le foyer, de la taille de l'entreprise ou de la collectivité.



La création du fichier des redevables et la distribution des badges pour les foyers ne se feront que lorsque le SICTOM aura terminé les travaux (fin 2021). Le SICTOM, les habitants et les services financiers pourront tester le système sur toute l'année 2022 avant qu'il ne soit définitif en 2023.

En 2022, la facture, nouvelle version, sera éducative c'est-à-dire informative à ne pas payer. Le coût du service sera encore présent sous forme TEOM visible sur la Taxe foncière. En revanche en 2023, la redevance sera à régler et la TEOM disparaîtra. Les tarifs donnés ci-dessus sont une tendance et pourraient varier d'ici 2023.



Informations

Attention !

Tout redevable aura un minimum, de dépôts de sacs noirs, facturé... passage du badge ou pas !

Alors faire des dépôts sauvages en espérant payer le moins possible, ne sert à rien ! Tous les dépôts sauvages constatés sur chaque commune, feront l'objet d'une enquête pour trouver le coupable. Ce dernier devra régler une amende qui peut être très importante (de 70 € à plus de 1 000 €). Ces mêmes dépôts devront être enlevés et traités comme les autres déchets. Ce service sera soit facturé aux communes (qui en répercuteront le coût sur les impôts locaux), soit fera augmenter les bases forfaitaires de la redevance déchets. Au bout du compte personne ne sera gagnant !

Rassurez-vous ! Avec quelques consignes il est tout à fait possible de ne pas dépasser son minima tout en respectant son environnement et ses voisins !

PREVENTION

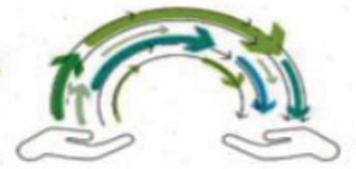
Je composte mes végétaux de cuisine et de jardin, à la maison.
J'achète en faisant le choix du vrac, en évitant les produits jetables et/ou à usage unique.
J'achète des produits frais et de saisons, d'après une liste de courses à la semaine pour éviter le gaspillage alimentaire.



REUTILISATION

Je donne tous les objets en état d'utilisation.
J'échange mes affaires contre celles des autres.
Je vends, j'achète d'occasion.
Je décore et/ou je bricole avec des matériaux de récupération.

ASSOCIATIONS
D'AIDE A LA
PERSONNE OU
RECYCLERIE



RECYCLAGE

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE,
All plastic packaging.

TOUS LES EMBALLAGES EN METAL,
All metal aluminium packaging.

TOUS LES EMBALLAGES ET BRIQUES EN CARTON,
All cardboard packaging.

TOUS LES PAPIERS
All news papers, magazines, leaflets.

Je trie
tous les
Emballages
et tous les
Papiers
et
je les mets
Ensemble...

... En
Vrac



Je dépose dans la borne, toutes les bouteilles, pots et bocaux en verre.



Je dépose, pendant les heures d'ouverture, les objets et les matériaux volumineux valorisables et recyclables.



ELIMINATION EN DECHARGE

J'enferme dans un sac, les petits déchets non recyclables et/ou souillés de la maison.



Je dépose en déchèterie, les gros objets et matériaux non valorisables.



Composter chez soi : Toutes les informations auprès du SICTOM au 05 53 29 87 50.

La première installation d'un composteur 340 litres est gratuite. Les autres sont à 10€ et 20€ pour le 600 litres

DISTRIBUTION : « Borne 120 » MARCILLAC SAINT QUENTIN, Tous les VENDREDIS de 9h00 à 16h00

Vie associative



Le club culture et détente est orphelin.
Il a perdu sa présidente.

Ginette Marillier nous a quitté le 28 février dernier.

Notre club a commencé en 1980 avec Mr Deves et d'autres se sont succédés et quand Ginette a pris le relais elle a continué dans l'esprit du club. qui fait passer l'intérêt des adhérents avant toutes choses. Nous avons vécu des bons moments ensemble qui nous laissent des souvenirs impérissables. Merci Ginette d'avoir été ce que tu as été et tu resteras toujours la même pour nous.

Nouveau confinement à partir du 30 /11/20

Nous espérons que nous pourrons nous revoir prochainement pour quelques projets de sorties (de 3 à 5 jours) en 2021.

Au programme:

Merveilles de l'Armor

Découverte normande

Découverte du Jura

Aubeterre sur Drone

Nontron

A Bientôt

Le bureau :

Françoise, Colette, Patricia, Alain

*Le Club Culture & Détente
vous souhaite une bonne et heureuse
année 2021*

CLUB CULTURE ET DETENTE DE TAMNIES RETROSPECTIVES 2020

Dimanche 12 janvier : loto du club qui a réuni de nombreuses personnes enthousiastes. Les lots proposés ont rencontrés un vif succès.

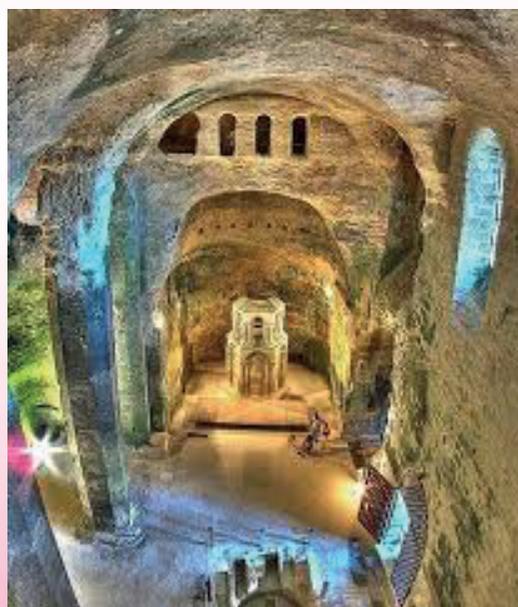
Dimanche 9 février : Assemblée Générale.
Approbation du rapport moral et financier.
Renouvellement du bureau : pas de changement.

Confinement à partir du 16 mars 2020

Pas d'assemblée extraordinaire pour l'élection du nouveau bureau ; tout se passe par courrier La croisière sur le Rhône est reporté du 02/04/21 au 06/04/21

Une sortie dans le Lot et Garonne a été annulée faute de participants.

Dimanche 25 octobre : Repas chez Laborderie : 36 personnes ont répondu présentes et ne l'ont pas regretté car comme toujours le repas a été à la hauteur de la réputation de la "maison Laborderie"



Vie associative

Activité gym Marquay-Tamniès

Nos deux cours de gymnastique ont lieu dans des circonstances habituelles en alternance entre les salles des fêtes de Tamniès et Marquay, sous l'égide du Foyer Rural de Marquay, ce qui a permis de rassembler le nombre suffisant de personnes des deux communes pour réaliser de bons groupes.



Voici les horaires habituels de notre activité, avant la pandémie:

- le lundi gym douce-stretching-pilates de 18h30 à 19h30, et gym cardio-training-body karaté de 19h30 à 20h 30,
- le jeudi gym douce-stretching-pilates de 18h30 à 19h30, et gym cardio-training-body karaté de 19h30 à 20h 30

Depuis le confinement et dans l'attente de pouvoir se retrouver physiquement, notre coach Laurence RAFFIS propose des cours "en visio" selon ce terme que l'on a appris à connaître, et chacune, qui dans son grenier, qui dans sa chambre ou son garage, peut faire le cours en direct et interagir avec ses partenaires.

Si cette adaptation nous permet de garder un lien, il est évident que nous attendons avec impatience le jour où ENFIN nous nous retrouverons, en espérant qu'il arrivera le plus vite possible!

Contact Tamniès :

Nathalie MARILLIER 06 82 93 14 43

Contact Marquay :

Brigitte CHOUCHERIE 06 70 03 25 19



Vie associative

Association
Gayatri Yoga



« Ensemble »

L'Association Gayatri Yoga vous souhaite une belle et heureuse année 2021 remplie de bien-être physique, de sérénité, de paix intérieure ainsi que de réussite dans tous les domaines de votre vie et toutes vos entreprises.

Les cours de yoga en ligne reprennent en janvier à partir de mercredi 6 janvier à 18h avec le cours de Yin Yoga puis le jeudi 7 janvier comme prévu également avec les cours de hatha yoga en ligne à 11h15 et 18h30.

Voici le lien zoom ci dessous pour accéder aux séances:

<https://us02web.zoom.us/j/87362569213>

Ainsi que le lien pour payer en ligne:

<https://youtu.be/f4eDiJZQOYQ>

Vous pouvez également payer en un ou plusieurs chèques à l'ordre de l'Association Gayatri Yoga

Les tarifs pour ce 2eme trimestre sont :

Pour le Hatha Yoga : 100 € le trimestre
ou 10 € par séance.

Pour le Yin Yoga : 90 € le trimestre
ou 9 € par séance.

Je vous souhaite le meilleur et espère vous retrouver tous très bientôt en ligne et en présentiel pour continuer à prendre soin de vous avec ces cours de yoga bien être et ressourcement.

N'hésitez pas une fois de plus à diffuser ce message autour de vous.

Delphine
ASSOCIATION GAYATRI YOGA
06 76 22 50 16 / 05 53 42 67 58
www.gayatriyoga.fr

Au vu de l'année « exceptionnelle » que nous venons de passer, écrire un petit résumé sur les actions réalisées cette année est malheureusement bref et difficile à faire. Comme pour beaucoup d'associations, très peu, voir aucun projet, n'a pu se réaliser en 2020. Nos Olympiades et Rallye Touristique n'ont malheureusement pas pu voir le jour. Une journée « bénévole » intergénérationnelle et inter-association a quand-même pu être organisée cet été, où convivialité et bonne humeur étaient de la partie.

C'est également en faisant preuve de solidarité que nous avons décidé de ne percevoir aucune subvention publique cette année afin que ces aides puissent être redistribuées pour les personnes ou associations les plus fragiles et les plus touchées par la crise. C'est aussi ça Dynamis Sport.



Et de ce fait, j'en profiterai donc pour rédiger un mot d'engagement personnel et citoyen qui me tient à cœur, afin de prendre part à une prise de conscience collective et une prise de responsabilité pour chacun d'entre nous.

Cette année aura pour nous tous été très particulière, inédite et mouvementée. Mais rien de sert de n'y voir que du négatif, nous ne pouvons pas revenir en arrière, les choses sont telles qu'elles sont. La chose que nous devons faire maintenant est de regarder vers l'avant et de prendre conscience des solutions qui s'offrent à nous pour relever tous ensemble les défis de demain.

C'est aussi la volonté et la détermination de n'avoir peur de rien et que chaque épreuve nous permet de devenir plus fort.

Vie associative

Nous nous devons de garder cet enthousiasme qui est le nôtre. Cela doit tout simplement nous rendre meilleur.

Dans chaque épreuve, ne cherchons pas l'ennemi, mais cherchons l'enseignement. Inutile de toujours cibler des coupables à tout acte manqué. Je pense qu'il ne faut en aucun cas mélanger les hommes, la politique, les compromissions, et les idées qui restent belles et les gens qui restent beaux. Les idées belles sont des idées d'altruisme, la certitude que les solutions ne sont pas individuelles comme peuvent le dire certaines personnes, mais seront absolument collectives qu'on le veuille ou non.

Et même s'il faut tirer les leçons de tout ce qu'il s'est passé, l'important est de se dire que l'on peut tomber sur des gens pas forcément corrompus, pas forcément malins, et que l'on rencontre tout le temps à chaque coin de rue des gens bien. Aucune raison ne peut laisser de place à l'individualisme dans notre société. Et chaque génération a un rôle déterminant à jouer tant dans le domaine civique, social que moral.

N'attendons pas que les choses se fassent ou nous arrivent sans effort, mais faisons les choses ensemble afin de permettre à ce que chaque problème ait sa solution. Cela semble toujours impossible, jusqu'à ce qu'on le fasse. Montrons-nous intelligents et bienveillants autour de nous avant de nous soucier de notre personne, et les gens nous le rendront non pas par intérêt mais par humanité.

En tant que jeunes, notre association sera toujours là pour convaincre et faire valoir ces valeurs qui nous sont propres et chères.

Le meilleur reste à venir ! A nous de croire en l'avenir et montrer que les rêves se réalisent lorsqu'on y croit. Et nous nous devons d'y croire collectivement, c'est notre devoir.

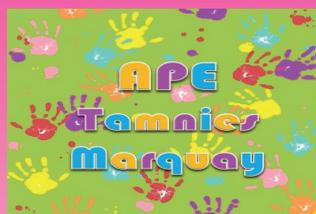
En espérant se revoir très prochainement et au nom de toute l'équipe Dynami Sport, nous vous souhaitons une très belle et heureuse année 2021 !

Prenez soin de vous et de votre entourage. A très vite.

Morgan DE SOUSA
Président Dynami Sport

« En faisant scintiller notre lumière, nous offrons aux autres la possibilité d'en faire autant »

Nelson Mandela



Association
des Parents d'Elèves
Tamniès/Marquay

L'association des parents d'élèves APE Tamniès/Marquay créée en 2019 vous souhaite tout d'abord une bonne année et une belle santé qui est notre plus grande richesse. L'APE est toujours présente et active. Et ce malgré les circonstances sanitaires qui perturbent nos manifestations.

L'année 2019/2020 a malheureusement été courte et compliquée. Cependant l'association a pu organiser : le loto de Marquay, le marché et la soirée de Noël des écoles, la vente de calendriers et tenir la buvette lors d'une soirée du marché gourmand de Tamniès.

Grâce à la mobilisation de tous, l'APE a donc fait un bénéfice de 1990 euros.

Nous sommes tout de même ravis d'avoir versé à chaque école la somme de 1500 €, grâce aux manifestations passées et à ce bénéfice.



Toutes ces manifestations ont pour but d'aider les deux écoles. Notamment au financement des sorties scolaires et autres projets pédagogiques.

L'APE en partenariat avec le comité des fêtes de Marquay, finance les cours d'anglais depuis Janvier 2020.

Ceux-ci sont mis en place pour la classe de CE2/CM1/CM2 à l'école de Marquay.

Et depuis la rentrée de Septembre 2020 la deuxième classe de Marquay CP/CE1 en bénéficie également.

Vie associative

Notre objectif cette année est de mettre en place les cours d'anglais à l'école de Tamniès. Nous avons effectué une tombola au grattage qui a eut un grand succès à 95% de participation. L'APE tiens également à remercier les deux mairies de Tamniès et Marquay pour leur soutien et leur dévouement, ainsi que leurs nouveaux élus fraîchement élu.

Voici la liste des projets en préparation (suivant l'évolution de la crise sanitaire que nous nous adapterons) :

Un carnaval en février/mars
Une vente de chocolats pour Pâques
La kermesse de l'école en Juin

L'élection du bureau pour l'année 2020/2021 a eu lieu dernièrement

Co-président: CANTELAUBE Nicolas
Co-présidente: REMY-ORTEL Angélique
Trésorière : VINCHES Magalie
Trésorière adjointe: VERLEY VANDAELE Virginie
Secrétaire: MULLIER Brynhild
Secrétaire adjointe: LEBASTARD Maryline

Tous les parents souhaitant s'impliquer sont les bienvenus.

Nous tenons à remercier les mairies, le personnel éducatif, les comités des fêtes, le foyer rural, l'amicale laïque, les parents et les nombreux commerçants qui nous soutiennent dans nos actions, ainsi que nos enfants bien évidemment.

L'équipe de l'APE Tamniès/Marquay



**Compagnie des croquants
Association loi 1901
Galinat 24620 Tamniès**



Après une année difficile nous espérons que tout va revenir à la normale. Cette année toutes les compétitions ont été repoussées comme le championnat d'Europe ou nous devions participer à l'organisation et d'autres archers de la compagnie devraient tirer,

ainsi que le parcours France ou un grand nombre d'archers de la compagnie vont régulièrement pour rencontrer nos amis de la France entière.

Quand nous pourrons reprendre une activité normale, vous serez les bienvenus pour découvrir notre sport et nous organiserons des journées portes ouvertes.

Nous sommes à votre écoute pour vous renseigner et vous guider dans le choix de matériel. Nous avons bon espoir en 2022 de pouvoir organiser le parcours France à Tamniès

La compagnie des croquants
vous souhaite une bonne
et heureuse année 2021

Bureau:

Président:
Joël Galidie Tél: 06 37 01 22 02
Courriel: jgalidie@orange.fr
Vice-Président:
Jean Paul Roulland Tél : 06.32.38.68.07
Courriel: paulo.roulland@orange.fr
Secrétaire:
Julien Roque Tél : 06.08.07.09.26
Courriel: roquejulien24@gmail.com
Trésorière:
Evelyne Teuliere Tél : 06.70.63.34.41

Vie associative



Merci Ginette

Très attachée à la vie communale, ton investissement pour celle-ci ne s'est pas limité à ton travail.

Fin des années 60, tu as adhéré à l'amicale laïque (devenue depuis le Foyer Rural) et jusqu'à ton décès tu en es restée un membre actif. Pendant plus de 30 ans tu en fus la trésorière. En son sein tu t'essayas au théâtre et tu créas pour les seniors la section Temps Libre, qui est devenue le club Culture et Détente.

Très attachée à l'école tu veillas à ce que le lien perdure entre celle-ci et le Foyer.

Pour ton engagement fidèle dans une association laïque, tu reçus la médaille d'or de la Ligue de l'Enseignement (photo ci dessous).

Altruiste, bénévole, investie dans la durée, tu étais sans l'afficher une militante de ce que l'on appelle maintenant le « vivre ensemble ».

Un bel exemple !



Le mot du Président

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année en la souhaitant meilleure que la précédente. Qu'elle vous apporte la santé, la joie et la réussite. Je profite de ce début d'année pour adresser tous mes remerciements à tous les bénévoles du foyer et mes félicitations pour leur engagement.

D'ores et déjà, une première programmation vous est proposée.

En fonction l'évolution de la pandémie, ce programme peut être modifier.

N'hésitez pas à nous contacter et à venir nous rejoindre au sein de l'une de nos sections.

Jean Luc BUGAT

Les sections du Foyer

Théâtre adulte:

Michel Lassalvetat: 05 53 29 65 07

Danse:

Valérie Pribitzer: 06 32 83 82 17

Gymnastique:

Nathalie Marillier: 05 53 29 64 57

Maquette:

Christian Chauzaint: 06 80 28 82 01

Danse Africaine:

Stéphanie Artus: 06 07 79 76 38

Vie associative



Section Théâtre

Jean-Luc Bugat

- Communication : Didier Gaillard

- Responsable et metteur en scène: Michel Lassalvetat.

Le bilan:
Impactées par les mesures sanitaires nos activités ont fluctué au gré de celles-ci. Ainsi sur 7 représentations prévues pour le spectacle « Folies au Parc » seules 3 ont pu être réalisées: Ste Nathalène, Plazac et La Chapelle.

Pour les mêmes raisons les 2 nouvelles pièces actuellement en chantier ont pris du retard.

Petite consolation, une sortie touristique organisée début novembre dans les gorges de l'Auvézère a permis au groupe de se retrouver et d'oublier, malgré un temps pluvieux, la morosité ambiante.

Les projets :
Malgré les incertitudes une programmation a été établie et si les conditions le permettent vous pourrez applaudir dans la salle des fêtes:

Les projets :

Malgré les incertitudes une programmation a été établie et si les conditions le permettent vous pourrez applaudir dans la salle des fêtes:

-Dimanche 28 février à 16h « Tous mes rêves partent de la gare d'Austerlitz » par les Strapantins de ST Cyprien .

Une comédie dramatique où 6 femmes en prison jouent à être libres pour entretenir l'espoir.

-Samedi 27 mars à 21h « Le Roi de Haut en Bas »: le NOUVEAU spectacle de la troupe du Foyer. Comédie humoristique, grinçante et émouvante: l'histoire d'un homme qui se croit irremplaçable racontée par 3 femmes.

-Vendredi 7 mai à 21h: Clément Bouscarel Avec sensibilité, humour et malice ce paysan (comme il se définit) vient nous conter « lo país. »...d'hier, et d'aujourd'hui.

La troupe :

Deux groupes travaillent sur deux pièces :

- « Le Roi de Haut en Bas »(comédie dramatique) avec Nadine Bloudeau, Danièle Lassalvetat, Anne Prigent et Christian Veyret.

- « Piégés » (intrigue policière) avec: Eric Charlier, Annie De Sousa, Michel Faujanet, Pierre Fock, Louis Hamelin, Aziza Ouguir, Karine Pasquer et Guy Phelip.

- Equipe technique: Laurent et Mathieu Chiotti,

Spécial merci à Alain Cacheleux (prêt du fourgon pour le transport des décors).

"Fête des 50 ans de théâtre à Tamnies" en 2004



Vie associative



Bonjour à toutes et tous.

L'année 2020 a été, comme pour toutes les assos ou clubs, une année où rien n'a marché à cause du Covid 19.

Pour la section maquette elle s'est soldée par une seule sortie à Bram dans l'Aude juste avant le confinement. Toutes les autres expos qui étaient programmées ont été annulées les unes après les autres. Mais il valait mieux cela que de prendre des risques inappropriés.

Lors de l'expo de Bram a eu lieu l'assemblée générale de la Fédération Française de Maquettisme Statique-FFMS, avec la prise de fonction du nouveau bureau et où j'ai pris celle de trésorier fédéral.

La FFMS et la branche Française de l'IPMS International Plastic Modeler Society qui regroupe l'ensemble des fédérations maquettistes mondiale et qui a son siège en Grande Bretagne.

Un concours était aussi organisé à cette expo où Serge s'est vu attribuer une médaille d'argent.

L'année 2021 s'annonce aussi compliquée que 2020, les expos de début d'année commencent à s'annuler et je pense que ce n'est que le début étant donné que la pandémie est loin d'être maîtrisée.



Quoi qu'il en soit, nous avons arrêté une date et réservé la salle de Montignac pour les 18 et 19 Septembre prochain en espérant que les choses



se seront calmées d'ici là.

En attendant des jours meilleurs, nous vous souhaitons à toutes et tous de très bonnes fêtes de fin d'année.

Christian Chauzaint
responsable section maquette

Ci-joint, photos de maquettes qui étaient prévues pour l'expo de Neufgrange en Lorraine

18 et 19 Septembre 2021
salle des fêtes de Montignac
Exposition maquettes
organisée par la section maquette



Vie associative



C'est avec un immense plaisir que l'équipe de la TAM'nière vous adresse pour l'année 2021, ses meilleurs vœux de santé, de joie et de réussite dans tous vos projets !

La TAM'nière n'a que quelques mois d'existence mais que de travail accompli depuis Août 2020 ! En ces temps un peu particuliers de distanciation physique (et non sociale), le village de TAMNIES a choisi de créer un Tiers-lieu (*) depuis le 13 Août 2020, date de l'assemblée générale constitutive, en présence de l'équipe municipale, rassemblant tous ceux qui souhaitent voir redynamiser le bourg de notre commune. Il faut rappeler que l'association de la Maison du Bourg de TAMNIES, dont l'objet porte sur l'animation du tiers lieu, relève de la loi de 1901 et est donc à but non lucratif et à gestion désintéressée. A ce titre, elle est gérée par des bénévoles, adhérents de l'asso-ciation.

Cette heureuse initiative, concrétisée par l'acquisition de la Maison dite « Constant » par la municipalité en 2019, et nous tenons ici à saluer la mémoire de Bernard VENANCIE qui aurait tant aimé voir la réalisation de ce projet, va contribuer, au travers de ses activités multiples futures, à faciliter le lien social intergénérationnel entre les hameaux et même avec les communes voisines de TAMNIES. Il servira également de point d'ancrage physique aux nombreuses associations du village. Nous tenons une nouvelle fois à remercier la municipalité et les services de la mairie pour leur aide précieuse et leur soutien concernant le montage du projet.

Au cours du 4ème trimestre 2021, un espace de vente hebdomadaire des producteurs locaux couplé à un café associatif sera installé dans le premier espace situé à l'angle du bâtiment. Dans les espaces contigus, seront proposés des ateliers numériques avec un espace de co-working, culturels et récréatifs, ouverts à tous (***) et animés par les bénévoles de la TAM'nière. Les activités des Associations de la Commune pourront également profiter de ces espaces pour leurs animations et réunions.

Voici quelques-unes des activités qui seront proposées pour le bien-être de tous : Sensibilisation aux outils numériques les plus courants (WORD, EXCEL, POWER POINT...) – Assistance à la dématérialisation administrative (papiers d'identité ou divers formulaires administratifs...) - Atelier Initiation à la généalogie – Atelier Couture – Atelier Jardins (en lien avec les producteurs mellifères du village et les Villages Fleuris)-Atelier Contes pour enfants – Aide aux devoirs -Atelier Prévention / Bien-être - Espace médiathèque en lien avec celle de Sarlat -Atelier Jeux de société également des rencontres autour des grands événements sportifs (foot, rugby...), rituels festifs (Chandeleur, Mardi – gras, Noël...), Bourse aux plantes, ...

Dès Septembre 2020, après avoir organisé l'élection du bureau et du Conseil d'administration composé de neuf membres, une équipe a été constituée afin de mener à bien les différents groupes de travail en vue d'ouvrir le Tiers-Lieu en fin d'année 2021.

Vie associative

Les cinq groupes de travail en vue d'ouvrir le Tiers-Lieu enfin d'année 2021. Les cinq groupes de travail, pilotés par les bénévoles de l'Association, tous membres du Conseil d'administration sont :

Animation : Didier Gaillard

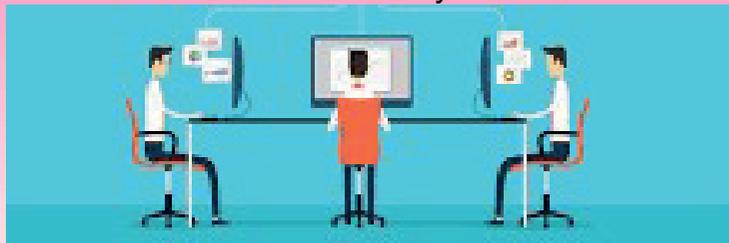
Gestion : Brigitte Gaillard & Micheline Weil

Aménagement des lieux : Lydie Lacombe

Relations avec les producteurs locaux :

Jean-Paul Blancard

Communication : Isabelle Paysan.



Les groupes de travail sont en charge de la programmation annuelle des ateliers, l'articulation des différentes activités en lien avec les associations, les intervenants bénévoles et la municipalité, la conclusion des conventions de fonctionnement, la mise en place du café associatif et du point de vente de producteurs, la définition de la charte graphique et supports de communication, l'aménagement du Tiers-Lieu mais également l'organisation administrative nécessaire à son bon fonctionnement.

Pour résumer ces quelques mois, nous pouvons rappeler les événements phares de 2020 :

Août 2020 : création de l'Association de la Maison du Bourg de TAMNIES

Septembre 2020 : Présentation du projet au Conseil Départemental et Régional en présence de Mr le sous-Préfet et de M. le Maire de Tamnies - Concours d'idée et choix du nom de la TAM 'nière

Octobre 2020 : Choix du Logo de la TAM'nière dessiné avec talent par GAETAN LACOMBE – création de la page Facebook - dépôt du projet de la TAM'nière pour le budget participatif du Conseil départemental en vue d'obtenir une subvention de 12000€ pour acquérir le mobilier et matériel numérique - 1ere réunion avec les associations de la Commune afin d'envisager les animations au Tiers-Lieu.

Novembre - Décembre 2020 : Vote des sympathisants (encore un grand merci aux 389 votants) au projet et obtention du Budget Participatif de 12000 € - dépôt d'un dossier de soutien financier auprès de l'Association AGIR du CRCA

Charente-Périgord POUR 2021.

En attendant, avec beaucoup d'impatience, la réalisation des travaux d'aménagement du Tiers-lieu, au calendrier du 1^{er} semestre figurent déjà les sujets suivants :

Définition, avec les animateurs, des premiers ateliers de l'année 2022.

Finalisation de la charte graphique de la TAM'nière.

Construction de l'offre culturelle – constitution de l'équipe dédiée.

Finalisation de l'offre pour le point de vente des producteurs.

Projets événementiels dans le cadre de l'ouverture de la TAM'nière.

Mise en place de l'organisation administrative de l'Association...etc.

Alors, afin de concrétiser tous ensemble ce projet fédérateur pour une ouverture en principe prévue en Novembre ou Décembre 2021, Venez vite nous rejoindre pour construire ensemble ce beau projet ! Et n'oubliez pas de suivre l'activité de la TAM'nière sur la page Facebook de l'association : <https://www.facebook.com/LaTAMniere>

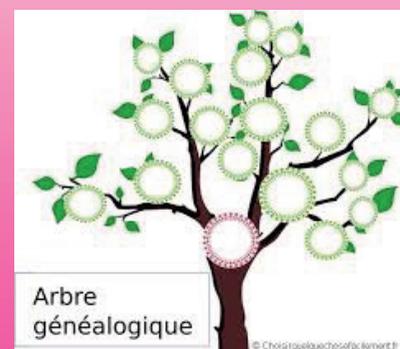
Ou n'hésitez pas à nous contacter pour toute idée, suggestion et participation, car vous êtes les bienvenus !!

Isabelle PAYSAN : ipaysan@latamniere.fr
(07 61 98 20 28)

Didier GAILLARD : didiergaillard@latamniere.fr
(06 08 62 51 50)

(*) Pour ceux qui ne seraient pas familiers de cette dénomination, il revêt la signification suivante selon le sens donné par son géniteur, le sociologue Ray Oldenburg en 1989 : « Un lieu de partage, de rencontres et d'échanges » et plus prosaïquement, un lieu entre l'espace privé et l'espace professionnel

(**) Adhérents de l'Association à partir de 15 ans – ouvert aux enfants sous réserve qu'ils soient accompagnés par l'un des deux parents



Vie associative

Marché Gourmand Dominical & Estival de TAMNIÈS

Pour notre deuxième saison, le Président Jean-Paul BLANCARD et le bureau sommes entièrement satisfaits de son fonctionnement et remercions plus particulièrement Monsieur le Maire Olivier Lamonzie et le conseil municipal de nous avoir accueilli pour la deuxième année sur le terrain annexe de l'étang.

Par ailleurs, nous remercions les associations de



TAMNIÈS qui ont collaboré à l'élaboration et à l'application du protocole sanitaire qui a été respecté. Nous n'oublions pas le personnel de la commune et plus particulièrement Jean-Luc Bugat pour le travail accompli.

En effet, les commerçants participants à ce Marché ont enregistré une fréquentation d'environ 580 convives par Dimanche (contre 300 l'année précédente). Ils ne peuvent donc que se féliciter de cette forte augmentation malgré l'épidémie.



Nous nous félicitons d'autant de la très bonne ambiance qui a régné durant ces deux mois d'été, entre les commerçants et les Associations de TAMNIÈS, participantes, qui ont, pour la plupart notamment, aidé à la mise en place et au rangement, en fin de soirée, des tables et des bancs, et surtout au respect strict de la mise en œuvre du

protocole.

Grand merci aux animateurs musicaux pour leur excellente prestation qui ont fait l'unanimité des convives interrogés.

Les statistiques nous donnent tous les espoirs pour renouveler l'expérience, activité que nous espérons cette fois sans protocole et contrainte. Dans cette optique, nous comptons sur les commerçants, que nous supposons entièrement satisfaits pour renouveler leur participation en 2021.

Nous tenons à faire remarquer à l'ensemble des convives de la grande diversité culinaire proposée par les commerçants.

Nous rappelons que le lieu de rendez-vous estival est inchangé sur le terrain annexe de l'étang mis à disposition par la mairie.

Enfin, notre Association reste ouverte à tous et attendons avec plaisir les adhésions des habitants de la Région.

P i e r r e B R I B A N T

Secrétaire de l'Association

En 2020 depuis février, l'association, avec l'aide de la municipalité, a poursuivi ses restaurations mais la crise sanitaire a profondément limité ses activités.

Association "Renouveau du petit patrimoine de Tamnies"

Elle a notamment restauré les sites suivants :
Restauration du four et du fournil du Pont de Mazerat.

Poursuite de la restauration du muret des Milla-loux,

Dégagement et début de restauration de la cabane du Passet de Michel Lamaze.

Cabane de Lynola du Pont de Mazerat en présence des cinéastes de Jean-Christophe Laforge qui commence un film documentaire sur les Beunes.

Cabane de Mespech Ouest sous la route.

Restauration du muret du Castanet.

Début de restauration de la pelouse sèche des Graves. Cet ancien pré municipal menaçait d'être fermé par la végétation. Un débroussaillage des grosses tiges a été effectué. La municipalité doit passer le gyro cet hiver. Les orchidées sauvages pourront y reflourir...

A chaque séance on procède au nettoyage de sites et de chemins notamment ceux du circuit de la Gargagnasse (ou boucle de la Fontaine des Graves), qui a été classé parmi les plus beaux

Vie associative

circuits de randonnées de la Dordogne dans la catégorie Patrimoine.

Le 10 octobre le PIP (Pôle d'Interprétation de la Préhistoire) pour fêter le nouveau Grand site de



Cabane de Blanche-Neige

France "Vallée de la Vézère" a choisi parmi ses activités une randonnée sur ce circuit en présence du directeur du PIP monsieur Christophe Vigne. L'association s'est chargée de guider et commenter les lieux et les restaurations réalisées. De petits chantiers ont été organisés sur le circuit pour montrer notre travail.

Cette année malheureusement nous n'avons pas eu droit aux succulents repas mais nous avons pu prendre des cafés et des apéritifs en suivant les règles sanitaires.

Les restaurations se poursuivront on espère le plus tôt possible...

Entretien des sentiers et chemins : Travail difficile mais constant à la charge de la municipalité, de l'association, des propriétaires de sites restaurés, de tout promeneur qui peut emporter avec lui un petit sécateur ...

Nous tenons à remercier toutes les familles qui ont donné l'autorisation de passage ou qui ont fait un don à l'association, soit en argent, soit en matériaux de construction (lauzes, pierres, ciment, essence).

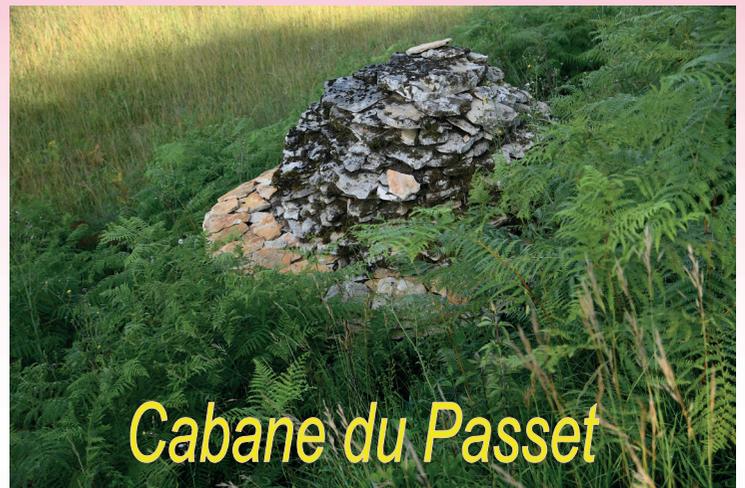
Depuis 11 ans nous avons restauré : 53 cabanes, 11 fontaines, 1 travail, 2 pigeoniers, 2 croix, 3 lavoirs, un four, des murets... et ouvert 18 sentiers ou chemins. Il reste encore quelques cabanes et fontaines "restaurables" mais les sites

restaurer.

Nous nous réunissons un samedi par mois excepté en juillet-août et en hiver. Nous travaillons pendant la matinée avant de partager un repas ou au moins un apéritif. Les bénévoles dont le nombre varie de 10 à 25 portent le vin et les desserts pour le repas.

Il faut savoir que chacun peut trouver sa place et peut venir quand bon lui semble : débroussaillage, réfection d'un mur de pierres sèches ou d'un toit de cabane en lauzes, transport de matériel, cuisine...

« Tamniès en balade » organise chaque mercredi des promenades (ainsi qu'une balade nocturne



Cabane du Passet

en août sauf cette année) qui permettent aussi d'observer notre petit patrimoine.

Adhésion à l'association : Paul Marillier en est le président. Toute personne de la commune ou d'ailleurs peut s'y inscrire et elle est toujours la bienvenue (5 euros par an sans obligation de travail), s'adresser à un membre de l'association. On peut aussi venir un samedi en observateur.

Voir dates des travaux, réalisations, circuits de randonnée "petit patrimoine", bureau... sur le site : www.petitpatrimoinetamnies.fr

Jacques Cruzel



Vie associative



Atelier Cuisine Partagée

Que de choses se sont passées en cette année 2020, nous savons qu'il est ô combien décevant et triste de ne pas pouvoir se réunir comme à notre habitude pour "partager".

Nous pouvons nous souvenirs d'un des derniers moments festifs de notre Association c'était le 1 février 2020 lors de notre carnaval, animé par Guillaume notre D.J. Moments très convivial avec un amusement garanti.

Une pensée pour notre amie, notre adhérente qui nous a quitté cette année, c'est avec beaucoup d'émotion que nous pouvons nous rappeler les très bons moments passés lors des ateliers culinaires pour nous transmettre ses recettes, ses astuces, sa bonne humeur , encore merci : Ginette.



Compte tenu du contexte actualisé à la crise du coronavirus et des mesures sanitaires en vigueur. Nous ne sommes pas à l'heure actuelle quand nous allons pouvoir nous réunir de nouveau.

Soyons patients/es dans l'attente de se revoir bientôt, nous l'espérons de tout coeur. Néanmoins des dates des prochains ateliers ont été réservés. Voici les dates :
30 Janvier, 27 Février, 21 Mars, 17 Avril, 22 Mai, 19 Juin.

En espérant que nous pourrons cette année fêter les 10 ans de l'association qui était programmé l'an dernier.

Association qui a pour but d'échanger, découvrir, cuisiner, de nouvelles recettes des échanges et nous retrouver autour d'un bon repas.

L'atelier est ouvert à toutes et à tous avec la possibilité d'adhérer pour 10€ à l'année.

Nous sommes à votre écoute aux n° suivants:

Patricia Descamps: 0685400171

Rosine Sanchez: 0688480790

Sarah Bonnafoux: 0695510137

Encore merci à toute la brigade culinaire, qui me soutient et qui se joint à moi pour vous présenter nos voeux de bonheur, de santé et de partager de très bons moments, en dégustant un bon plat.
A très bientôt.

Bonne Année 2021

La présidente Patricia Descamps



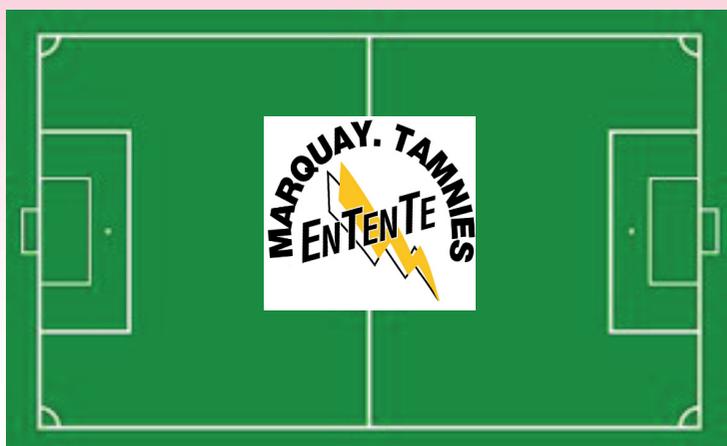
Vie associative

«Une saison inédite,
un club à l'arrêt»

Quelques lignes pour vous dire que suite à l'arrivée dans nos vies du COVID 19 et l'arrêt brutal en MARS 2020 de toutes compétitions sportives (reprise brève de septembre à octobre), est un déchirement mais aussi un instant inédit pour notre association sportive.

Mais ceci n'est pas important face à cette pandémie qui certes nous a privé et nous prive encore de nos libertés les plus simples, mais surtout a pu affecter la santé de nos proches, voir pire...

En sujet plus léger, juste vous dire que notre



équipe 1ère a retrouvé le 2ème niveau départemental suite à l'arrêt des classements en Mars 2020 (nous étions 1^{er}) et que notre nouvelle saison avait plutôt bien démarrée avant un nouvel arrêt fin Octobre (nous étions 3ème de notre poule après 5 matches). Depuis c'est l'arrêt à durée indéterminée.

Nous avons relancé notre initiation jeune sous l'impulsion de Dimitri, Adrien, Clément, et une belle fréquentation de départ. Après l'arrêt forcé fin octobre, nous avons récemment réouvert cette initiation avec une météo que nous espérons plus clémente à l'avenir avec l'arrivée du printemps.

En espérant que nous n'ayons pas à vivre un nouveau confinement...

Chers citoyens de Tamniès, tous les membres de l'entente Marquay Tamniès vous souhaite la meilleure santé possible et vous encourage à garder un esprit positif, force, lucidité et solidarité pour combattre cette épidémie.

Salutations sportives,

Loïc DE SOUSA

Comité des Fêtes

Comme pour vous tous, l'année 2020 a été une année bien compliquée pour le comité fêtes puisque aucune des manifestations prévues sur la commune n'a pu avoir lieu.

Seuls les marchés gourmands de l'été ont pu être maintenus grâce à une forte volonté de la commune et de l'ensemble des associations du village que nous remercions tous vivement d'autant qu'il s'agit de l'un des rares marchés gourmands du secteur qui a eu lieu cet été. Le comité des fêtes a tenu la buvette le 16 août et a assuré la gestion de cette manifestation qui pour sa deuxième édition a rencontré un vif succès.

L'année 2021 s'inscrit dans le prolongement de 2020 puisque toute manifestation reste pour l'heure impossible. L'organisation de la fête du village au début du mois de juillet est pour l'instant suspendue aux mesures sanitaires en vigueur, et nous ne sommes pas très optimistes quant à sa tenue.

Nous profitons de ce petit mot pour remercier l'ensemble des bénévoles qui ont contribué au bon déroulement des marchés gourmands 2020. Et nous invitons tous ceux qui le souhaitent à nous rejoindre dans l'organisation de nos manifestations, dès que les conditions sanitaires nous le permettront de nouveau : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



Un peu d'histoire

La colline rive gauche de la Beune,
entre Marquay et Tamniès

Le plan de Sarlat présente une caractéristique curieuse : une langue de terre étroite qui s'allonge en pointe entre les communes de Marquay et Tamniès jusque dans la vallée de la Beune, à 12 km de Sarlat. Tout le monde vous dira : « c'est à cause du moulin de Campagnac »... Mais encore ?

Aussi loin qu'on les retrouve (1611), les registres paroissiaux de Tamniès contiennent les actes de baptême, mariage et sépulture des habitants des villages suivants : Lamonzie, La Malonie, Le Bousquet, Le Suquet, Lascaux, Rouffignac, La Poujade, La Contie, Maison-Selve, Mespech, Boutabelle, et des meuniers de Campagnac.

Pour la raison que ces lieux sont « de la paroisse de Taniès », ce qui est indiqué tant dans les actes paroissiaux conservés aux archives départementales que dans les actes des notaires de Tamniès (de 1583 à 1697), également conservés aux AD.

Il pouvait donc sembler naturel qu'à la Révolution, Tamniès devenant commune, les villages cités soient intégrés à cette commune.

Or ceci n'a pas été le cas, et appelle deux remarques préalables :

Sarlat a intégré dans sa commune entre 1790 et 1793 les anciennes paroisses de Temniac et Campagnac, qui ont alors disparu : Le dernier acte des Registres paroissiaux à St Martin de Campagnac date de novembre 1791, et à Ste Marie de Temniac de décembre 1791. Ces paroisses dépendaient directement de l'évêque de Sarlat,

Campagnac étant placée sous l'autorité de Temniac.

En ces temps anciens, il n'y avait pas d'administration centralisée mais un système compliqué d'impositions (seigneurs et roi), et en particulier l'impôt foncier, terres et immeubles, était dû sous forme de rente à un seigneur, qui était le propriétaire foncier réel (d'où l'adage : pas de terre sans seigneur). Or ce seigneur pouvait être un laïc ou



La Malonie

un ecclésiastique ayant autorité sur un territoire (abbé, évêque ou autre dignitaire de l'église). Ce qui nous ramène à nos petits villages : lors de mes recherches dans les actes du notaire Phelip de Tamniès, se trouve un acte « d'achat » de terrain à La Monzie, de 1604, indiquant que le terrain vendu « est de la fondalité du Seigneur Evêque de Sarlat, à la rente de ... » (donc un bail à rente), puis pendant le XVIIe, plusieurs actes font apparaître la « fondalité du Seigneur Evêque », que ce soit à Lamonzie, les Martres, Lascaux, Estampes et Rouffignac. Et ceci a perduré jusqu'à la Révolution, au travers d'archives privées très explicites que j'ai pu consulter, certains de ces actes ayant été rédigés « au Palais du Seigneur Evêque, à Sarlat ». L'évêché se trouvait ainsi « propriétaire foncier » de terres situées sur le chemin allant de Campagnac au moulin de Campagnac.

La « fondalité » ou encore la « temporalité » était le terme juridique qui à l'époque désignait le pouvoir de propriété exercé par un seigneur ou une autorité ecclésiastique (archevêque, évêque, etc.) sur un territoire, et représentait de ce fait son autorité administrative sur les habitants de ce territoire.

C'est donc parce qu'au moment de l'annexion de Temniac/Campagnac à Sarlat, en 1790/1793, puis de la suppression de l'Evêché, nos villages



Le Moulin de Campagnac

Un peu d'histoire

se sont trouvés intégrés à Sarlat, parce que leur territoire était auparavant sous le pouvoir de l'évêque de Sarlat. Il semble aussi qu'il y ait eu une période floue quant à la délimitation du territoire : les habitants de ces villages ont continué à faire les déclarations d'état-civil jusque vers 1825 à Tamniès. D'autre part un dénombrement de la population de l'An XIII mentionne ces mêmes villages tant à Sarlat qu'à Tamniès !

Le problème a été réglé entre 1820 et 1825 par l'obligation de faire les déclarations d'état-civil à Sarlat (mais je n'ai pas trouvé la date exacte), entraînant le mécontentement des habitants qui avaient « leurs tombeaux » dans le cimetière de Tamniès, ainsi que leurs habitudes, et souvent leurs familles. D'où une pétition, qui a été présentée par le maire de Tamniès au sous-préfet de Sarlat en 1830 pour demander le rattachement des 11 villages à Tamniès. Mais cette pétition n'a pas abouti, malgré l'avis favorable du sous-préfet Mérilhou, et nous ne connaissons pas l'argumentation de ce refus. Cependant l'Abbé Brugière, dans ses Notices sur l'Ancien et le Nouveau Périgord, nous apprend qu'en 1832, « à la suite de plaintes des habitants », donc vraisemblablement à la suite de cette pétition, la paroisse de Tamniès a de nouveau été autorisée par l'évêque de Périgueux à réintégrer dans son territoire spirituel nos onze villages, permettant ainsi aux habitants de retrouver leur église pour les baptêmes, mariages religieux, et le cimetière où depuis des siècles ils étaient enterrés, mais avec l'obligation de passer par Sarlat pour les déclarations de naissances, mariages ou décès... bref à se retrouver chez eux.

Eglise St Cybard



Problème récurrent de toutes les époques ! mais qui ne sera bientôt plus qu'un mauvais souvenir à Tamniès : Les travaux pour entretenir l'église. Au sujet du très mauvais état de la Chapelle Notre-Dame de l'église de Tamniès en 1729

Sommation à la demande de M^r Michel François Mommaja, Chanoine Syndic du Chapitre de la Cathédrale de Sarlat à Pierre Dupont, syndic fabricien de l'église paroissiale de Tamniès

Aujourd'hui 3^{ème} du mois de mai mil sept cent vingt-neuf, avant midi, régnant Louis et dans le faubourg de Lendrevie de la ville de Sarlat, par devant moi Notaire Royal soussigné et témoins bas-nommés, A été présent M^r Michel François Mommaja, prêtre Docteur en Théologie, chanoine et syndic du chapitre de l'Eglise Cathédrale de Sarlat, y habitant, Qui, comme s'il parlait à Pierre Dupont, Maître Apothicaire et Syndic Fabricien de l'église paroissiale de Tamniès, habitant du village du Castanet, paroisse de Tamniès, Lui a dit et reproché que la chapelle de ladite église paroissiale est démolie en partie par le dehors depuis le haut jusqu'en bas, de sorte que l'effondrement de ladite chapelle, appelée de Notre Dame qui joint le sanctuaire, va infailliblement entraîner la ruine et l'effondrement du sanctuaire, si ledit Dupont, en sa qualité de Syndic Fabricien*, ne pourvoit incessamment à la réparation qu'il convient de faire. Et comme cette affaire regarde tous les habitants et paroissiens de Tamniès, que le Chapitre (de la Cathédrale) en qualité de curé initial a intérêt à veiller à la conservation et à l'entretien du sanctuaire de lad. église, et que M^r Guillaume Loys, prêtre et curé de Tamniès, a fait plusieurs remontrances publiques et particulières audit Dupont et aux paroissiens de Tamniès au sujet de la réparation de la chapelle, ce dont ni le syndic fabricien, ni les paroissiens n'ont tenu compte, voilà pourquoi ledit Mommaja est obligé de sommer par les présentes le Syndic Fabricien de faire incessamment les réparations nécessaires et convenables, faute de quoi ledit syndic du Chapitre proteste (exprime son indignation) devant cet état de fait et du danger pour le sanctuaire, et de toutes les dépenses, dommages et intérêts soufferts et à souffrir, et en général de tout ce qu'il peut et doit protester.

Un peu d'histoire

De quoi il m'a requis acte et notification à Duport, ce que je lui ai concédé en présence de Mes Messieurs Antoine Marmier et Jean Thouron, habitants de Sarlat, témoins connus qui ont signé avec Mommeja et moi.

Signatures :

Mommeja, chanoine et syndic du chapitre

Marmier, Thouron, présents

Bausse, notaire royal

Contrôlé (enregistré) à Sarlat, le 17 mai 1729, 6 livres 12 sols

Signé Capdeville



* Le « syndic fabricien » était responsable d'un groupe de paroissiens cooptés par les habitants de la paroisse et le curé. La « Fabrique » était chargée de seconder le curé pour l'entretien et les travaux mineurs à effectuer dans l'église et des chapelles ou des croix de la paroisse. Parfois elle disposait d'un petit local près de l'église pour entreposer le matériel ou se réunir.

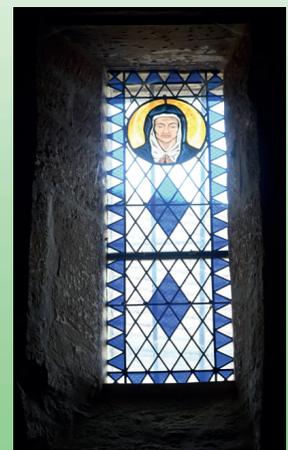
Transcription – MW 20/07/2019
Acte du notaire Bausse – AD 3 E 15619



Commentaire :

La Chapelle Notre-Dame, dans l'église St Cybard à Tamniès, est cette curieuse construction, à droite en entrant, avec un autel, et un vitrail central représentant le Cœur Sacré de Marie. Du fait des importants travaux de consolidation de l'église actuellement en cours, les statues ont été placées à d'autres endroits de l'église. Le « sanctuaire » dont il est question dans ce texte, est le lieu « sacré » de l'église, le maître-autel et ses alentours, dans le chœur, où le prêtre célèbre la messe. L'effondrement de cette chapelle aurait donc entraîné l'effondrement du bâtiment entier ou de gros dégâts pour l'intégralité du bâtiment.

Il semble que cette injonction ait été entendue par les paroissiens de Tamniès et la chapelle Notre-Dame réparée et entretenue jusqu'à notre époque, puisqu'aujourd'hui encore elle permet d'offrir une scène et un décor remarquable pour des représentations musicales ou autres... lorsqu'elles pourront avoir lieu de nouveau.





E.S. Tamnies

Un peu d'histoire

Sortie du club à Hendaye 1983



Année 1985, l'équipe réserve !



Le public était bien présent ...

Un peu d'histoire



*Festival "Croques Notes" 1987
Claude Marti*



Fête à l'étang 1987

